



DANNE et QUATRE VENTS

www.danneetquatrevents.fr



Bulletin municipal n°27
Décembre 2015

Sommaire

| | |
|--|---------|
| Le Mot du Maire | page 3 |
| L'Etat civil | page 4 |
| Les Travaux à travers le village | page 5 |
| De Nouveaux équipements | page 8 |
| La Route de Bonne Fontaine | page 9 |
| Les Finances de la Commune | page 10 |
| Urbanisme : Informations utiles | page 11 |
| Départ en retraite du Secrétaire de Mairie | page 12 |
| Citoyens à l'honneur | page 13 |
| Brioche de l'Amitié | page 13 |
| Témoignages de Saisonniers | page 14 |
| Petits rappels... pour mieux vivre ensemble | page 14 |
| Cérémonie du 11 novembre | page 15 |
| Le Sentier du Fouquet réouvert | page 16 |
| Le Comité de Gestion de l'Espace Culturel | page 16 |
| Espaces verts et Maisons fleuries | page 17 |
| La Vie de l'école | page 19 |
| La Société des Arboriculteurs | page 22 |
| Les Sapeurs-Pompiers | page 24 |
| L'Association Sportive | page 26 |
| La Chorale à «choeurs» ouvert | page 29 |
| Le Club de l'Amitié | page 31 |
| Sport Loisirs Club - SLC | page 32 |
| Fête des Aînés | page 34 |
| Gymnastica | page 35 |
| Touguézeur : des projets, toujours des projets | page 36 |
| Association des Donneurs de Sang Bénévoles | page 38 |
| Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg | page 40 |
| Agenda 2016 | page 42 |

Le Mot du Maire



Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la Municipalité. Mais au-delà des informations purement locales, il se doit de vous informer des évolutions législatives et réglementaires, ainsi que des informations pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien.

Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site www.danneetquatrevents.fr vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune, et notamment aux comptes rendus des séances du Conseil Municipal. Il vous offre également la possibilité de nous faire part de vos remarques, suggestions, ...

Elections : - Les 22 et 29 mars 2015, les électeurs du nouveau canton de PHALSBOURG ont élu le binôme Nicole PIERRARD et Patrick REICHELLED comme Conseillers Départementaux.
- Les 6 et 13 décembre ont eu lieu les élections des Conseillers Régionaux de la nouvelle Région «Alsace–Lorraine–Champagne–Ardenne».

Dans la commune en 2015, plusieurs projets ont été finalisés. Une analyse plus approfondie de chaque réalisation figure dans les pages de ce bulletin. D'autres sont en phase préparatoire, pour les prochaines années, à savoir :

- Rénovation et mise en conformité de l'école maternelle et rénovation de la salle de classe du cycle 2.
- Transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- Réfection de la Rue du Roth.

En 2015, la démission de Madame Marie-Reine SCHALLHAUSER de son poste d'ATSEM qu'elle occupait depuis novembre 1988 et le départ en retraite de Monsieur Alain VALENTIN, secrétaire de Mairie depuis mars 2009 ont entraîné deux changements au sein du personnel communal. Nous les remercions pour leur investissement durant ces longues années.

C'est ainsi que depuis début septembre 2015, Madame Isabelle PFEIFFER occupe le poste d'ATSEM et Madame Sylviane BERLOCHER celui de Secrétaire de Mairie. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe municipale.

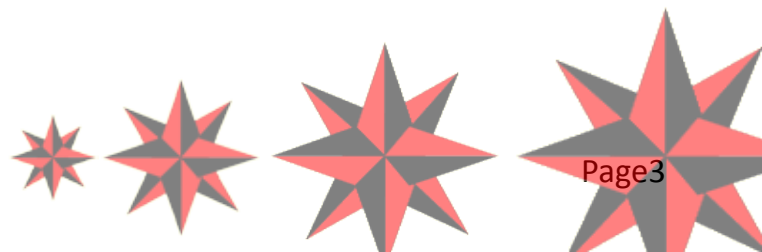
Durant l'été, trois jeunes du village ont secondé Raphaël, notre ouvrier communal et nous les en félicitons.

Mes sincères remerciements :

- à Monsieur Roland JUNGBLUTH qui a offert 3 magnifiques tableaux à la commune,
- aux Présidents des associations et bénévoles qui assurent des animations tout au long de l'année et maintiennent un lien social,
- à toutes les personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution éclairée dans les différentes commissions auxquelles elles consacrent de leur temps,
- à l'ensemble des employés communaux qui apportent leur savoir faire au bon fonctionnement des différents services,
- aux Adjoints et élus qui, par leurs précieux conseils, ont à cœur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer leur cadre de vie,
- aux personnes qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal.

Que les nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie dans notre commune trouvent les réponses adaptées à leurs aspirations. Au nom des élus et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous espoir, courage, réussite et santé pour l'année qui commence.

Jean-Luc JACOB,
Maire.



L'Etat Civil 2015 *(arrêté au 27.11.15)*



Naissances :

- Benjamin JANES né le 8 décembre 2014
- Augustin MOUSSEL né le 7 février 2015
- Eva FREUND née le 29 août 2015
- June BECKERICH née le 15 septembre 2015
- Mia ABOUT née le 3 octobre 2015
- Louise NEI CHARLIER née le 10 novembre 2015

Félicitations aux heureux parents.

Mariages :

- Vincent PHILLIPPS et Sandrine GUISSÉ le 20 juin
- Cédric DILLENSCHNEIDER et Céline PAICHELER le 27 juin

Beaucoup de bonheur aux jeunes mariés.



Décès :

- Erwin MULL (61 ans) décédé le 7 juillet
- Odette ROUH veuve DUBOIS (86 ans) décédée le 18 août
- Hortense KUHL veuve SCHEFFLER (91 ans) décédée le 20 septembre

Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles.

Inscription en Mairie :

Nous vous rappelons que l'inscription en Mairie est obligatoire dans les trois départements d'Alsace-Moselle conformément aux trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, prises par les Présidents des trois districts concernés pendant l'annexion allemande.

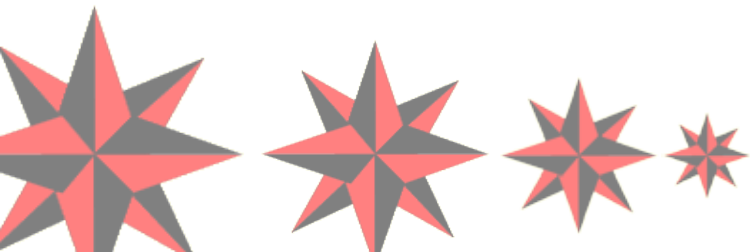
Inscription sur les Listes Electorales :

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique (sauf pour les jeunes atteignant leur majorité) ; elle relève d'une démarche volontaire.

Tous les nouveaux habitants, ainsi que les plus anciens qui auraient « oublié » de s'inscrire peuvent se présenter en mairie aux heures d'ouverture afin de procéder à leur inscription avant le 31 décembre 2015 (délai de rigueur).



Une permanence exceptionnelle sera assurée en mairie le jeudi 31 décembre 2015 de 9h00 à 11h00.



Les Travaux à travers le village...

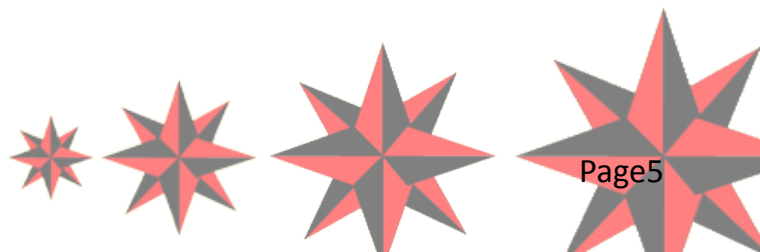
L'année 2015 n'a plus été marquée par des travaux aussi exceptionnels que ne l'avait été l'extension du lotissement, mais, en se promenant dans le village, vous aurez certainement relevé des aménagements notables destinés notamment à améliorer la vie de nos concitoyens.

Le grand chantier, le plus visible, a été la rénovation de la Route de Bonne Fontaine qui fait l'objet d'un texte plus détaillé dans les pages de ce bulletin.

LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE a pourtant été un très gros chantier, qui a nécessité un travail de suivi et d'adaptation afin de poursuivre le service aux administrés dans la continuité et dans les meilleures conditions possibles pour le secrétaire, le maire et les adjoints.



C'est un sujet qui était évoqué depuis bien des années et pour lequel on attendait de trouver la bonne solution : combien d'entre vous ont attendu dans le couloir de la mairie, devant une porte derrière laquelle on entendait des voix mais sans savoir ce qui se passait de l'autre côté ? S'il y en aurait pour longtemps ? Si le maire était présent ou non ? Certes, il vous faudra toujours encore patienter votre tour (politesse oblige), mais la porte vitrée permet de se manifester et de savoir si l'on peut être reçu de suite ou non. Il vous sera également possible d'être accueilli dans le bureau du maire, en toute discrétion, si nécessaire.



Début janvier, on avait commencé à vider les armoires murales en transférant les dossiers les plus urgents dans l'ancienne Salle du Conseil, et on y installa un bureau provisoire pour le maire et le secrétaire. L'ouvrier communal a démonté les armoires fixes, portes, revêtements de sol et radiateurs.

C'est dans ce décor, que vous êtes passés à l'isoloir lors des élections, et que vous pouviez découvrir les premières étapes des travaux. S'en est suivi l'intervention de l'électricien avec pose de nouveaux câbles avec normes de sécurité dans l'ensemble de l'immeuble. Les congés scolaires de printemps ont été mis à profit pour le passage du menuisier et du carreleur.

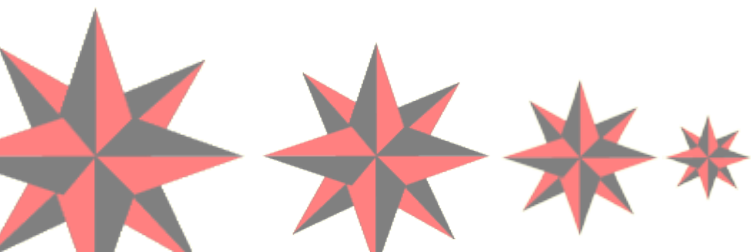
Avant la rentrée, les nouveaux locaux étaient opérationnels et l'on pouvait à nouveau y emménager tous les dossiers et poursuivre les travaux dans la salle du Conseil. Celle-ci a été légèrement réduite en y implantant un local sanitaire et un autre de rangement. Après la pose de nouvelles portes par le menuisier, l'on équipa la salle de nouvelles tables et chaises, ainsi que de rideaux. La bonne coordination des différents corps de métiers, et l'aide régulière et efficace de l'ouvrier municipal, ont permis de ne pas trop perturber le bon fonctionnement des services et de l'école.

Les nouveaux locaux ont été définitivement opérationnels fin avril 2015. Au grand bonheur de Sylviane, notre nouvelle secrétaire de mairie... alors qu'Alain avait subi tous les désagréments sans pouvoir en profiter longtemps !



Restait à décorer les murs : M. Roland JUNGBLUTH, artiste local, a offert trois tableaux représentant de belles scènes et vues colorées de Danne et Quatre Vents. Merci à lui !

Le coût de ces travaux (mairie + partie école dont les normes de sécurité électriques ont été ajustées et certaines parties remises en peinture) est de 63.802,61 € TTC. De cette somme il faut déduire la TVA récupérable par la commune à hauteur de 10.055,93 € et la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 20.148,00 €, ce qui laisse une charge finale de 33.598,68 € pour la commune.



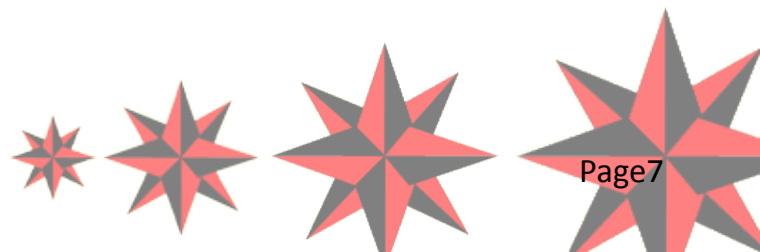
Nous avons ajouté une PORTE SUPPLÉMENTAIRE AU CIMETIÈRE : Cette initiative répond au souhait de rendre l'accès plus rapide et plus pratique pour tous ceux qui viennent du côté de DANNE (la grande majorité), et qui souvent s'orientent vers le point d'eau avant de se rendre à la tombe de leurs défunts. Cet accès côté ouest a consisté à percer le mur d'enceinte et y maçonner deux piliers en grès, à l'identique de la porte principale, procurés auprès de la carrière de Niderviller. Le gros œuvre a été réalisé par la société Phalsbourg Construction. Un portail en fer forgé a été installé par la société de ferronnerie Sobrima de Hoerd. L'investissement s'élève à 6.032,23 € TTC pour le gros œuvre et 1.579,14 € TTC pour la porte (TVA récupérable sur la totalité des travaux d'un montant de 1 199,60 €). L'ancienne porte principale reste évidemment en service. Il est vivement demandé aux habitants de toujours refermer les portes après leur passage.



Notre cimetière est à présent équipé d'un COLUMBARIUM afin de s'adapter aux évolutions de la société en matière d'obsèques. Nous avons fait appel à la société METZMEYER pour l'installation de 10 concessions funéraires et un Jardin du Souvenir. Il y aura possibilité de réaliser une extension si ce nombre d'emplacements n'était pas suffisant. Les concessions sont trentenaires, à l'identique des tombes, et leur prix est de 500,00 €. Le Jardin du Souvenir quant à lui est gratuit. Une plaque y sera rajoutée prochainement afin de pouvoir y faire graver les noms des défunts. Le coût de ces travaux est de 10.254,00 € TTC (TVA récupérable d'un montant de 1 616,13 €) et a bénéficié d'une subvention du Sénateur Jean-Marc Todeschini de 2.500,00 €.



Le conseil municipal réfléchit actuellement à l'achat d'une structure, soit en bois, soit métallique, soit végétalisée, pour cacher partiellement les bennes à verre perdu qui sont installées à proximité de cette nouvelle entrée, de manière à donner un cachet visuel plus agréable à cet emplacement si proche du cimetière... et la décision devrait suivre assez rapidement !





Vous avez déjà pu en découvrir : un à l'Espace Culturel, deux au nouveau Jardin des Roses, deux à l'Aire de Jeux, un Rue de Phalsbourg et un à l'annexe de Bonne-Fontaine. D'autres emplacements restent encore à définir. Ces bancs sont fixés sur des supports qui ont été maçonnés par l'ouvrier municipal. Le coût de cet achat s'élève à 1.905,12 € TTC (TVA récupérable d'un montant de 300,26 €).

Courant octobre, vous avez pu constater des travaux au carrefour de la mairie, qui ont obligé à un petit détour. Il s'agissait du changement d'une grosse vanne de la conduite d'amenée d'eau. En fait, le problème a commencé à se poser dès l'hiver dernier, avec une fuite d'eau (laquelle a même verglacée par moments) qui a duré plusieurs jours avant que la SLE (Société Lyonnaise des Eaux) n'ait pu intervenir. Et le verdict était sans appel : on pouvait colmater provisoirement mais il fallait engager une réparation plus sérieuse en cours d'année. Une grosse vanne, en forme de croix, assurant la jonction entre la Grand'Rue et la partie Danne était à changer. L'opération était assez impressionnante car il avait été fait appel à un engin spécialisé aspirant la terre tout autour de la vanne, sans intervention de pelle ni de pic, afin de ne surtout pas endommager la conduite. On sait que cette amenée d'eau est ancienne, donc fragile et à manipuler avec précaution. Ces frais sont à la charge de la SLE, mais la commune assumera le coût de la pose du revêtement de macadam, car il a été décidé d'en profiter pour réaliser une réfection de l'ensemble du carrefour qui était abîmé en divers endroits.



A gauche l'ancienne vanne, à droite la nouvelle vanne.



De nouveaux équipements

La tondeuse autoportée : Equipée d'un moteur diesel de 1123 cm³ et d'une puissance de 21 CV, elle permet une coupe de 1,22 m de large. Une lame à neige, un bac à bennage en hauteur de grosse capacité ainsi qu'un attelage ont été installés afin d'augmenter son efficacité et de pouvoir s'en servir pour d'autres travaux que la tonte. Le tracteur ainsi que l'ensemble de ses équipements ont coûté 17446 € TTC.

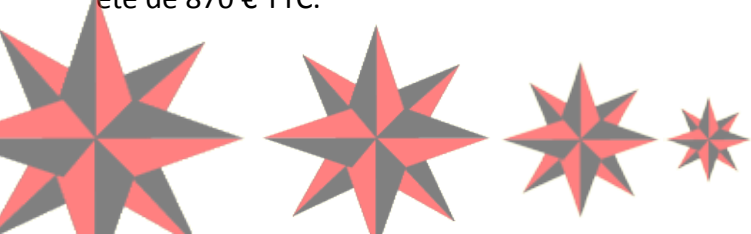
Le taille haies : l'achat d'un taille haies thermique a été nécessaire et a coûté 530 € TTC.

Un ordinateur : Un nouvel ordinateur équipé d'un système d'exploitation de dernière génération a été installé à la Mairie. Le coût de cette installation a été de 870 € TTC.



Un meuble de rangement : Un meuble vétuste a été remplacé à l'école par un neuf d'une valeur de 297,10 € TTC.

Sur l'ensemble de ces dépenses, la commune percevra 15,471 % des sommes TTC en 2016.



La route de Bonne Fontaine, partie urbanisée

Suite aux dégradations dues aux passages des poids lourds des travaux du LGV, la route de Bonne Fontaine a été refaite avec le drainage des fossés.

La société Colas de Héming a été sollicitée pour les travaux le 25 mars 2015 pour 5 semaines. Vu la vitesse excessive constatée sur cette portion de route, des ralentisseurs ont été rajoutés.

Pour le confort des piétons, les enrobés des trottoirs

du pont de l'autoroute ont été refaits ainsi que la création d'un trottoir sur la zone urbanisée, l'abaissement du trottoir aux feux de la D604 pour faciliter la traversée des poussettes.

Le coût total de ces travaux pour la commune est de 130 651,77 € après récupération de la TVA et de la subvention de RFF (Réseau Ferré de France).

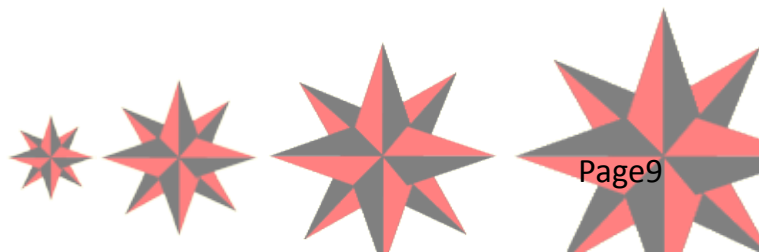
La route de Bonne Fontaine avant les travaux.



La route de Bonne Fontaine après les travaux.



On peut observer, jusqu'à janvier 2016 les essais des premières rames par la société SYSTRA, sur le pont de Bonne Fontaine vers 17h presque chaque jour du lundi au vendredi.



Les Finances de la Commune

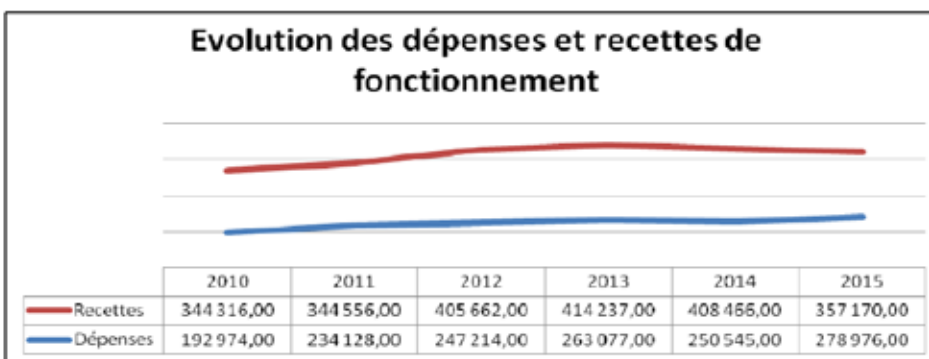
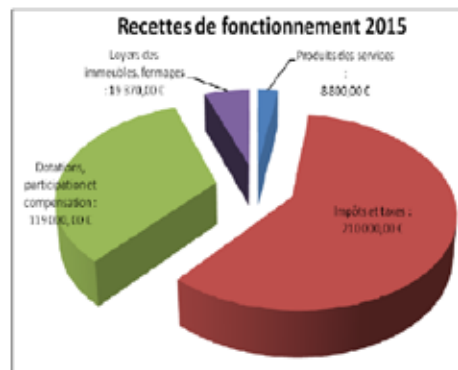
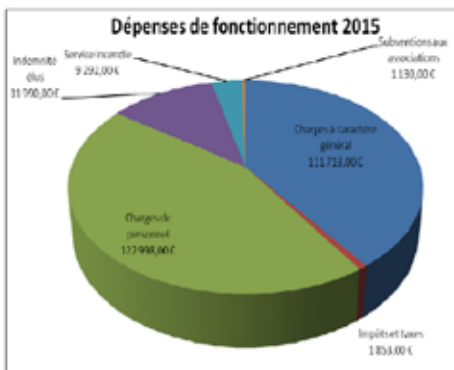
(Les chiffres sont arrêtés à la date du 21 octobre et estimés du 21 octobre au 31 décembre)

Le Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, le fonctionnement de l'école, l'éclairage des rues, les subventions versées, les salaires du personnel municipal, les indemnités versées aux élus et les intérêts des emprunts à payer.

Le Conseil Municipal poursuit ses efforts concernant les bâtiments communaux (mise en peinture et aux normes de la classe élémentaire) et l'entretien de réparation des voiries (rue de l'église à côté de la mairie).

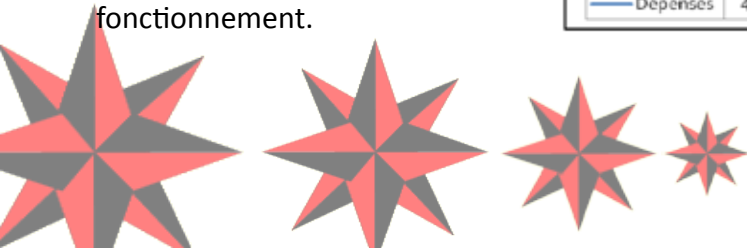
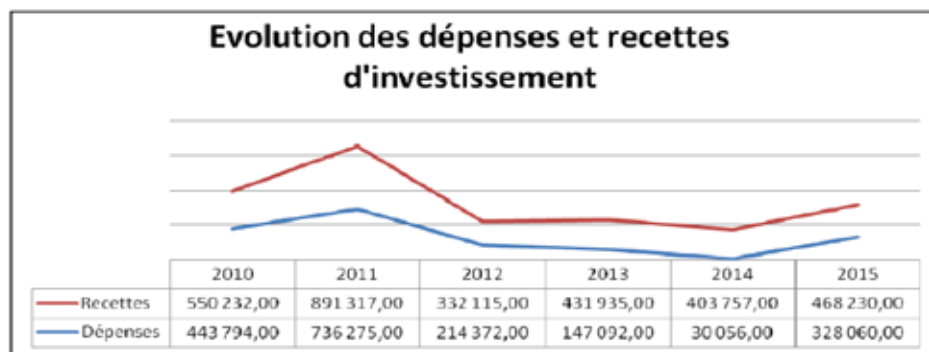
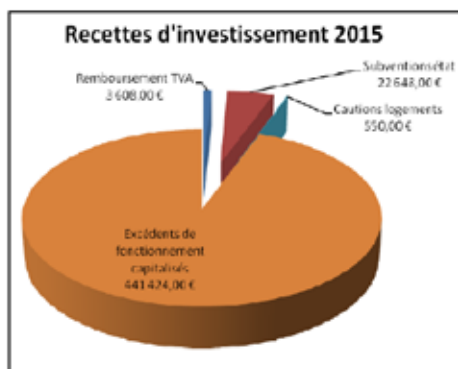
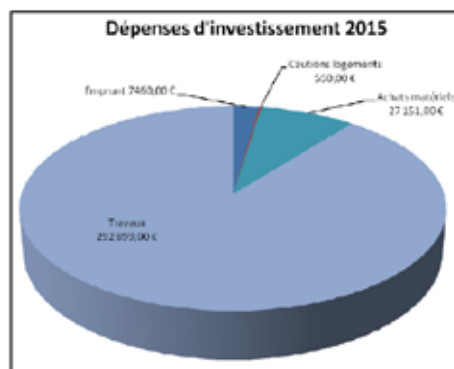


Au premier rang des recettes figurent les impôts locaux. Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat, des loyers et fermages.

L'Investissement

Les dépenses d'investissement sont essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification du patrimoine communal. Cette année cela se traduit par l'achat d'un tracteur tondeuse, de la rénovation de la mairie et la mise aux normes de l'école, de la mise en place d'un columbarium, des travaux route de Bonne Fontaine. Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.

Les recettes sont constituées des subventions (travaux Mairie et école élémentaire, columbarium), la récupération de la TVA sur les travaux de l'année 2014 et le virement de la section de fonctionnement.



Urbanisme : informations utiles

Déclaration préalable de travaux :

Avant de réaliser certains travaux sur une maison ou un immeuble, vous devez demander une autorisation en déposant une déclaration préalable. L'administration dispose d'un mois pour instruire votre dossier à partir du moment où vous avez fourni tous les documents nécessaires.



Cette démarche est obligatoire pour :

- les constructions créant une surface de plancher ou d'emprise au sol comprise entre 5 m² et 19,99 m² inclus sur un terrain nu.

Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Les travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (comme un plan d'occupation des sols). C'est le cas de notre commune.

- isolation ou nouvelle couleur de peinture de la façade de la maison (A l'inverse, les travaux consistant à restaurer l'état initial du bâtiment ne nécessitent pas de déclaration préalable, à savoir si des travaux dits de ravalement concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs).

- les travaux modifiant l'aspect extérieur de l'immeuble (ex : changement de fenêtres),

- les travaux sur toiture (par exemple changement de tuiles),

- les constructions de murs (soutènement) d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m,

- les piscines non couvertes dont le bassin est inférieur ou égal à 100 m² ou celles dont la couverture est de plus de 1,80 m de hauteur,

- les changements de destination de l'immeuble,

- les habitations légères de loisirs implantées dans les campings ou parc résidentiel dont la surface de plancher est supérieure à 35 m²,

- chassis et serres dont la hauteur est comprise entre 1m80 et 4 m et dont la surface au sol ne dépasse pas 2 000 m²,

- les divisions foncières et création de lotissement.

Rendez vous en Mairie pour demander le formulaire ou télécharger le sur le site suivant : www.service-public.fr (aller dans la fiche pratique logement puis urbanisme, puis autorisations d'urbanisme). Le formulaire dûment complété est à déposer à la mairie avec tous les documents énumérés sur la demande de déclaration préalable.

Sans formalités :

Sont dispensées de toute formalité préalable, les «petites» constructions suivantes :

- constructions dont la surface et la hauteur sont respectivement inférieures ou égales à 5 m² et 12 m,

- habitations légères de loisirs implantées dans les campings ou parc résidentiel dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 35 m²,

- piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 10 m²,

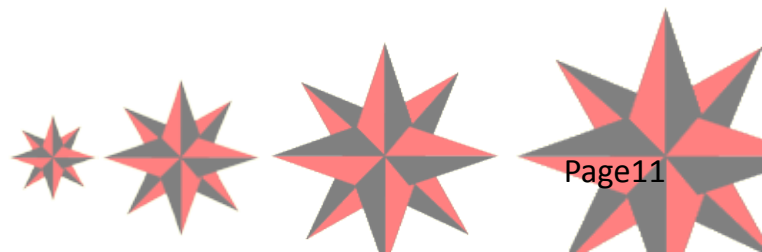
- châssis et serres dont la hauteur est inférieure à 1 m 80,

- murs dont la hauteur est inférieure à 2 m, sauf s'il s'agit de murs de clôture soumis à déclaration préalable,

- clôtures non soumises à déclaration préalable.

Travaux soumis à permis de construire :

A contrario, sont soumises à permis de construire toutes les autres constructions qui ne sont pas dispensées de formalités ou qui ne sont pas soumises à la déclaration préalable.



Départ en retraite du secrétaire de mairie

Après 6 années au service de la commune, l'heure de la retraite a enfin sonné pour Alain Valentin. A l'occasion d'une soirée conviviale, le Maire, Jean-Luc Jacob, a retracé le parcours du Secrétaire de Mairie et rappelé la compétence, la rigueur et la ponctualité d'un homme très à l'écoute des administrés et des membres du Conseil Municipal.

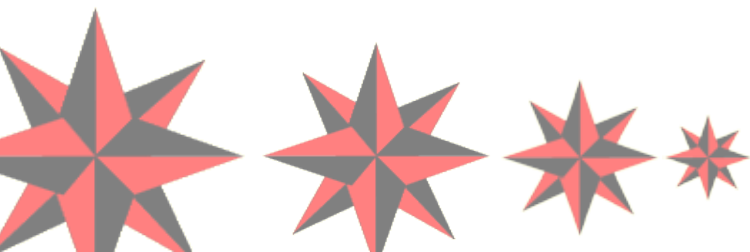
Son arrivée en mars 2009 fut marquée par d'importants dossiers (le lotissement et l'Espace Culturel) qu'il a su traiter avec beaucoup de maîtrise.

Principal collaborateur du Maire, les fonctions d'un secrétaire de mairie sont multiples. Elles vont de la gestion du personnel, la comptabilité, l'organisation des élections, la rédaction des délibérations et des actes d'état civil, en passant par l'établissement des dossiers de demande de carte d'identité, la mise en œuvre des dossiers d'urbanisme. Bref, c'est un véritable homme-orchestre sans lequel le Maire n'est pas grand-chose.

Alain a su être le lien entre les élus et les administrés de la commune qui venaient exposer un problème, chercher une information, faire valoir un droit. Le tout, avec diplomatie et tact, permettant souvent de dédramatiser des situations parfois difficiles. Le maire a également relevé sa discrétion, sa disponibilité et son sens du service public.

L'ancien Maire, Roland Geschwind a également prit la parole pour évoquer leur bonne collaboration et se féliciter encore de son embauche.

Le maire, le Conseil municipal et les forces vives de notre commune ont tenu à le remercier vivement pour son travail efficace et apprécié et lui souhaiter de profiter pleinement avec ses proches de cette nouvelle vie qui s'annonce.



Citoyens à l'honneur

Une petite réception a été organisée à la salle de la mairie en l'honneur de plusieurs personnes méritantes.

Entouré de son conseil municipal, Jean-Luc Jacob a souhaité la bienvenue à la nouvelle secrétaire de mairie, Sylviane Berlocher, qui depuis le 1er septembre a pris ses fonctions d'attachée territoriale en mairie de Danne-et-Quatre-Vents. Née en juillet 1965, elle est maman de deux filles, Adeline et Claire et mamie d'un petit Maël. Elle exerce son métier depuis 25 ans, avec comme derniers postes, Mittelbronn et Saint-Jean-Kourtzerode. Le Maire a également souhaité la bienvenue dans notre école et pleine réussite dans sa nouvelle affectation à Isabelle Pfeiffer, ATSEM. Cette dernière remplace Marie-Reine Schallhauser au poste d'aide-maternelle et a déjà occupé de tels postes dans différents villages du secteur ainsi qu'à Strasbourg.

Trois jeunes ont été remerciés pour s'être investis durant les vacances d'été au sein de la commune en exécutant divers travaux pour le bien-être des habitants. Il s'agit de Lucas Gehringer, Emilie Hoerner et Clément Kieffer.

Le Maire a enfin chaleureusement remercié



Roland Jungbluth pour les tableaux qu'il a offerts à la commune. Ces tableaux peints par Monsieur Jungbluth représentent la localité lors des diverses saisons. Ils décorent désormais le couloir et la salle du conseil de la mairie. Un panier garni lui a été remis en guise de remerciements.

A noter que les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 11 h, le lundi également de 17 h à 19 h et le vendredi de 13 h à 14 h 30.



Brioche de l'Amitié



La tournée des « Brioches de l'amitié » a eu lieu le vendredi 09 octobre 2015 au profit de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de la Région de Sarrebourg.

Les conseillères municipales et bénévoles ont récolté la somme de 655,14 €. Merci à vous tous pour votre générosité et à l'année prochaine.



Témoignage des saisonniers

Par cette expérience, nous avons découvert le métier d'ouvrier communal ainsi que la variété des compétences que cela requiert.

Étant l'une des premières expériences professionnelles pour chacun de nous, cela nous a beaucoup plu, notamment grâce à l'accueil et la confiance dont

nous a fait part l'ensemble de l'équipe municipale. Même si nos projets professionnels ne se dirigent pas vers ce métier, nous avons appris beaucoup de choses différentes et nous serions prêts à recommencer l'été prochain.

Nous tenions aussi tous les trois à remercier Raphaël, l'ouvrier communal, pour le temps qu'il nous a consacré et aux différentes explications qu'il nous a fournies sur sa profession.

Même si au début, l'horaire matinal pouvait nous donner quelques frissons, après tout, l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt !

HOERNER Emilie,
GEHRINGER Lucas,
KIEFFER Clément.



Petits rappels... pour mieux vivre ensemble !



Le jardinage : Le bon sens et le respect du voisinage, préconisent les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage comportant l'utilisation d'appareils bruyants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Les aboiements : Les aboiements comptent pour 35% des nuisances dues au bruit et le tiers des abandons de chiens auraient pour origine l'aboiement intempestif que le maître ne peut empêcher et qui lui attire des ennuis avec les voisins. Pourtant la bonne volonté des propriétaires suffirait, en trouvant des aménagements adéquats, à diminuer, voire supprimer ces bruits. L'article 1385 du Code civil introduit la responsabilité de tout propriétaire de chien des nuisances qu'il peut commettre. Une meilleure compréhension de la «psychologie» du chien, davantage d'exercice, gardiennage par des voisins, colliers antibruit, etc..., les solutions pratiques existent. Le point sur la démarche amiable est à entreprendre en tout premier lieu auprès de son voisin. En cas d'échec, s'adresser au maire de votre commune, qui interviendra lui-même ou organisera une conciliation. Si malgré vos tentatives de médiation et la constatation de la nuisance par l'administration les nuisances persistent, il ne vous reste plus qu'à porter plainte...



Le stationnement des voitures : Le code de la route nous apprend qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs (réservés aux piétons !). Dans notre village, les trottoirs sont peu nombreux mais situés sur des axes très fréquentés et dangereux, il serait de bon ton de les laisser aux piétons...



Cérémonie commémorative du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre aura rassemblée une grande partie de la population de Danne et Quatre Vents.

Le Maire, Jean-Luc Jacob, les membres du corps des sapeurs-pompiers locaux ainsi que les membres du Conseil municipal, sous l'autorité du lieutenant Stéphane Scheffler, d'anciens combattants et de représentants de l'armée, et la population se sont recueillis devant le monument aux morts.

Après son discours, le Maire a déposé une gerbe au

pied du monument et le drapeau français a été hissé en haut du mas.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la classe de Mme Locatelli, présents avec leur enseignante, ont chanté la Marseillaise suivi d'une symbolique chanson pour la paix de Jean Ferrat dont les paroles gardent encore aujourd'hui tout leur sens (*paroles ci-dessous*).

La cérémonie commémorative s'est terminée à l'Espace culturel Porte de Moselle autour d'un verre de l'amitié.

La Paix sur Terre - Jean Ferrat

Nous ne voulons plus de guerre

Nous ne voulons plus de sang

Halte aux armes nucléaires

Halte à la course au néant

Devant tous les peuples frères

Qui s'en porteront garants

Déclarons la paix sur terre

Unilatéralement

La force de la France c'est l'esprit des Lumières

Cette petite flamme au coeur du monde entier

Qui éclaire toujours les peuples en colère

En quête de justice et de la liberté

Refrain

Parce qu'ils ont un jour atteint l'Universel

Dans ce qu'ils ont écrit cherché sculpté ou peint

La force de la France c'est Cézanne et Ravel

C'est Voltaire et Pasteur c'est Verlaine et Rodin

Refrain

La force de la France elle est dans ses poètes

Qui taillent l'avenir au mois de mai des mots

Couvrez leurs yeux de cendre tranchez leur gorge ouverte

Vous n'étoufferez pas le chant du renouveau

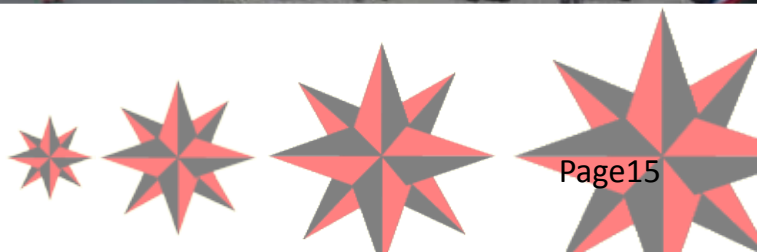
Refrain

La force de la France elle sera immense

Défiant à jamais et l'espace et le temps

Le jour où j'entendrai reprendre ma romance

Dans la réalité de la foule chantant



Le sentier du Fouquet Graben réouvert



Samedi 4 juillet 2015, Roland LACK, Président du Club Vosgien et Jean-Luc JACOB, Maire de Danne et Quatre Vents avaient organisé une matinée de travail exceptionnelle pour rouvrir aux randonneurs le sentier du Fouquetgraben implanté sur la commune de Danne et reliant Phalsbourg à Bonne Fontaine.

Commencé il y a environ 5 ans, le chantier de la LGV a transformé le paysage local impactant plusieurs sentiers balisés du Club Vosgien.

Le sentier du Fouquetgraben, plus connu sous le nom de « Canyon », très apprécié et très fréquenté, n'était plus accessible aux randonneurs et laissé à l'abandon. La nature en avait profité pour reprendre ses droits : forêts de ronces, fougères, orties, arbustes de toutes sortes...

Suite à plusieurs demandes, le Club Vosgien a souhaité redonner vie à ce sentier cher à



Emile Erckmann qui l'empruntait chaque fois qu'il se rendait dans sa belle-famille à La Petite Pierre.

Une quinzaine de volontaires du Club Vosgien et de la commune se sont retrouvés un samedi pour dégager ce sentier et y réaliser plusieurs aménagements : deux petites passerelles, stabilisation du sentier à un endroit très escarpé. Ils passèrent la matinée à dégager le sentier, à le retailler et à égaliser les parties en fort dévers. Après trois heures de travail sous un soleil accablant, le résultat était surprenant. Le sentier du Fouquetgraben avait de nouveau belle allure. Ce travail d'équipe a été fort apprécié de tous et les participants ont décidé de se retrouver au printemps 2016 pour une nouvelle séance d'entretien.

Beau travail d'équipe entre le Club Vosgien et la commune de Danne et Quatre Vents !

Le Comité de gestion de l'Espace Culturel



Pour l'année 2015, les locations de la salle ont un peu diminué, mais le bilan des occupations reste cependant positif.

Les associations utilisent régulièrement l'Espace Culturel pour faire vivre le village : l'organisation d'un bon repas ou d'une après-midi conviviale sont, pour beaucoup de personnes, des occasions de se retrouver.

En semaine, la salle reçoit un public différent car elle est utilisée pendant plusieurs soirées pour des activités sportives. Les locations privées (des gens du village ou de l'extérieur) ont été un peu moins nombreuses mais

le nombre de réservations pour l'année écoulée a été tout de même satisfaisant. La fréquentation régulière de l'Espace culturel confirme la pertinence du choix fait par les municipalités précédentes d'équiper le village d'un lieu de rencontre accueillant.

L'ensemble du comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 !

Jean-Pierre Patte, Président du comité.



Espaces verts et Maisons fleuries

Malgré un été très chaud et très sec... les habitants nous ont offerts de beaux espaces fleuris. Cette année nous avons sélectionné 10 maisons n'ayant pas encore été primées afin d'encourager les habitants à poursuivre leurs efforts.

Les récompenses seront attribuées aux lauréats le 15 janvier 2016 à l'espace culturel, à l'occasion des vœux du Maire. Ci-dessous les maisons sélectionnées :



M. et Mme Jean-Jacques CANTIN
5 Rue des Jardins



M. et Mme Pierre DEMAREZ
54 Grand'Rue



M. et Mme Gérard BRENDEL
1 Rue des Jardins



M. et Mme Gilbert GESCHWIND
3 Rue de la Forêt



M. et Mme Yves LINCK
6 Rue de Bonne Fontaine



M. et Mme Hamid EL KANTOUR
9 Rue des Mirabelles



M. et Mme Jean-Louis JEROME
18 Rue de Phalsbourg



M. et Mme Daniel MARCQUART
20 Rue de la Roche
Bois de Chêne Haut



M. et Mme Vincent GESCHWIND
10 Rue de Phalsbourg



M. et Mme Cyril LECLERC
26 Rue des Saules



Les membres de la commission de fleurissement ainsi que des bénévoles ont mis en place en 2015 plusieurs bacs à fleurs, jardinières et parterres de fleurs ainsi que des bancs à divers endroits du village.



Afin de réguler la vitesse au niveau de la rue de l'église, 4 bacs à fleurs en bois ont été mis en place avec pour certains des fleurs et différentes décorations qui resteront en place toute l'année.



Afin de valoriser le bac qui était en place à l'ancien emplacement du monument aux morts, la commune a décidé de déplacer ce dernier vers la rue de la fontaine où il est nettement plus visible et attrayant.

Sa mise en place a nécessité l'intervention d'une machine, qui était déjà sur place pour d'autres travaux dans la commune.



La rue du Château s'est également vu installer un nouveau bac à fleur.

Plusieurs jardinières ont été fixées aux rambardes situées dans la Grand'Rue.

Afin d'égayer notre cadre de vie, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour se joindre à nous...



L'année scolaire a commencé avec la traditionnelle confection de jus de pommes grâce aux arboriculteurs de Danne et Quatre Vents.



Sur une idée de Monsieur le Maire, les élèves du cycle 3 ont créé une exposition pour le centenaire de la première guerre mondiale.



A gauche : Maquette de tranchées construite par les élèves de cycle 3.

A droite : Les affiches ont été réalisées par les élèves.

Afin de bien comprendre ce qui s'est passé lors de cette guerre, ils se sont rendus une journée à Verdun.



Le 7 octobre 2015, devant la citadelle de Verdun.



Au mois d'octobre, les classes de cycle 1 et 2 sont allées voir un spectacle des 3 chardons intitulé « Antoine et les étoiles ».

En décembre, les élèves ont assisté à un spectacle. Une conteuse est venue à l'école pour leur raconter quelques contes sur l'hiver, et ils ont pu ensuite faire des jeux sur la découverte des sens. L'après-midi, quelques petits pas de danses et des chants ont été proposés par les élèves de maternelle. Mais le père Noël n'a pas oublié les élèves du primaire !



En début d'année 2015, les élèves du cycle 2 ont participé à une rencontre de lutte, puis ils ont joué collectivement lors de la rencontre sportive « petits jeux ».

Mardi 5 mai 2015, les élèves de maternelle ont participé à une rencontre sportive, à la salle polyvalente de St Jean de Koutzerode.



Jeudi 7 mai 2015, les élèves de petite, moyenne et grande section ont découvert les nombreuses activités scientifiques que le Vaisseau propose aux enfants.



Vendredi 22 mai 2015, les élèves de maternelle ont installé avec Michel Julienne un hôtel à insectes dans le jardin de l'école. Ils pourront ainsi observer les insectes qui ont trouvé abri dans cette structure.



Les élèves du CP au CM2 sont allés visiter la maison du « Clément » à Belles-Forêts. Ils y ont découvert comment on vivait autrefois, et comment étaient construites les maisons à colombages.

Après une visite de la maison et l'explication des modes de vie, les élèves ont pu suivre un plan afin de découvrir d'autres anciennes maisons dans le village.

Ils ont aussi réalisé du torchis puis déposé des tuiles sur une charpente.



Devant la maison du Clément.



Tim et Clémence habillés en Lorrains.

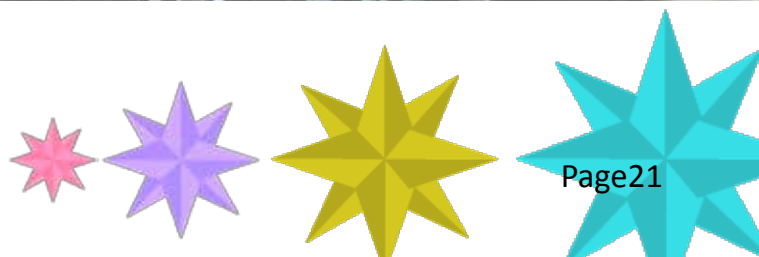
Le vendredi 19 juin 2015 a eu lieu la fête de l'école. Les élèves ont chanté et dansé en y mettant tout leur cœur afin de montrer leur savoir-faire à leurs proches. Des jeux ont ensuite été proposés aux enfants, ce qui leur a beaucoup plu ! Merci encore à tous les habitants de Danne et Quatre Vents qui ont participé à cette belle fête !



Ci-dessus les élèves de maternelle, ci-dessous les élèves de la classe du CP-CE1

Le 30 juin 2015, les élèves du cycle 3 ont passé la journée à l'école de Plaine de Walsch afin de rencontrer leurs correspondants. Pour mieux faire connaissance, ils ont joué ensemble : jeux collectifs le matin, et jeux de stratégie l'après-midi.

L'équipe enseignante.



La Société des Arboriculteurs



Les marcheurs au rendez vous

Dimanche 6 septembre le parcours de 11,8 km a du succès auprès des 64 marcheurs. Le départ s'est fait à la salle culturelle en passant par le pont aux gibiers, le long de la LGV, le viaduc, Bonne Fontaine, le sentier des stèles, le canyon de Fouquet et retour par le village. A l'issue de cette marche 158 gourmets ont investi la salle et profité de 2 menus proposés par l'équipe des arboriculteurs.

Ci-contre les 3 plus jeunes marcheurs : Clémence, Clément et Hugo.

Nos différentes actions et nos projets en cours

L'été 2015 a été chaud et sec avec peu de pluie, on est proche de la sécheresse de 2003. Le mois d'août a été le plus chaud jamais enregistré depuis le début des relevés de températures.

Les arbres fruitiers ont souffert de ces températures élevées. Les mirabelliers et les questchers sont restés désespérément vides. Les poires sont restées petites et ont fini par éclater.

Les pommes ont été confrontées à des attaques du carpocapse d'un niveau rarement atteint. Très souvent les pommes sont véreuses. La lutte est assez délicate, car la période pendant laquelle le parasite se trouve à l'extérieur du fruit (stade baladeur) est très courte et difficilement repérable pour l'amateur.

Les pommes de garde vont elles se conserver longtemps ? Beaucoup sont piquées par le carpocapse et certaines ont des moisissures de coeur, drôle d'année...

Un moyen naturel pour lutter contre le carpocapse, l'éclaircissage au moment de la nouaison et mise en place de nichoir à mésanges.



Notre association maintient une activité sereine avec 113 membres. Notre broyeur a été utilisé dans le village et aux alentours à plusieurs reprises par nos membres moyennant une contribution.



La distillation a été satisfaisante avec un total de 227 heures. La nouvelle campagne est ouverte.

Les différents cours de greffages, de taille, le partenariat avec l'école se poursuivent grâce à l'ensemble des éducateurs.

Nos manifestations majeures, « Bouquet de Noël » en novembre 2014 et la marche avec repas de septembre 2015 ont connu un vif succès.

Les dates à retenir pour 2016 :

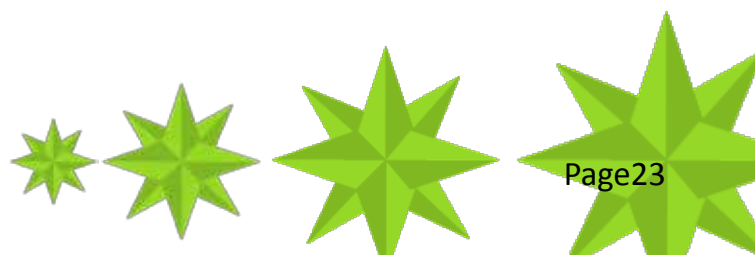
- Marche et repas le 18 septembre,
- Assemblée Générale le 21 octobre,
- Assemblée Générale de la Fédération de Sarrebourg le vendredi 25 novembre,
- Bouquet de Noël le 27 novembre.



Tous ensemble, tous ensemble !



Les Arboriculteurs vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour l'année 2016 sous le signe de l'environnement, de l'entraide, de la solidarité et du respect.



Les Sapeurs-Pompiers

Interventions payantes : le 18 n'est plus un service gratuit !

L'activité opérationnelle des sapeurs pompiers en Moselle est passée de 65 000 interventions en 2005 à 97150 en 2014 sans augmentation d'effectifs.

Face à la surcharge de travail, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Moselle a commencé à facturer certaines interventions depuis le 1er janvier 2015, comme c'est déjà le cas dans d'autres départements (Bas-Rhin ou Haute-Savoie par exemple). La destruction d'un nid de guêpes chez un particulier, le sauvetage d'une personne qui n'est pas en détresse dans un ascenseur coincé, une dépollution, une inondation non liée à un phénomène climatique sont désormais payantes...



Dans le département du Bas-Rhin, depuis juillet 2012 le tarif est fixé forfaitairement à 120 euros pour une intervention inférieure à deux heures, déplacements compris, au-delà, l'intervention est facturée au réel.

En Moselle, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a voté la facturation de certaines interventions. Depuis le 1er janvier 2015, la destruction d'un nid de guêpes, un appel pour une personne bloquée dans un ascenseur, lever le doute sur un détecteur de fumée dont l'alarme a sonné, une ouverture de porte pour quelqu'un ne répondant pas aux appels sera facturée si l'urgence vitale n'est pas motivée. Si ces interventions nécessitent l'usage d'un véhicule spécialisé comme un bras élévateur ou une cellule d'appui, elles seront majorées.

Une décision du SDIS qui intervient notamment face aux nombres importants d'appels inutiles que reçoivent les pompiers.

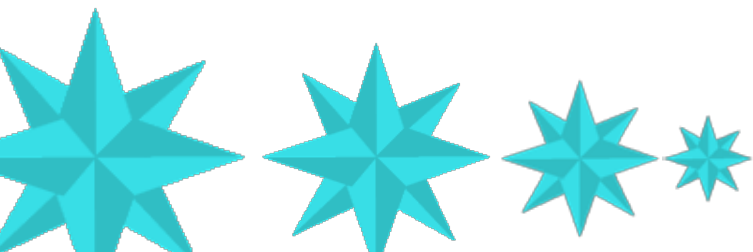
C'est le cas pour la destruction d'hyménoptères, comme les nids de guêpes par exemple. Avec les guêpes, plusieurs cas de figure :

1. Le nid est situé sur la voie publique ou dans un lieu public (école, centre aéré...). Le danger est avéré, l'intervention est donc gratuite ;
2. Le nid est situé chez vous, mais il est considéré comme dangereux : l'intervention est gratuite ;



3. Le nid est chez vous, mais il ne présente pas de danger. L'intervention est «facturable» par le SDIS si une entreprise spécialisée ne peut pas se déplacer.

Coût de l'intervention environ 95 €. La facture est envoyée par le trésor public.



Devenir Sapeur-Pompiers volontaire

Le SDIS de la Moselle compte 257 centres de secours implantés sur l'ensemble du département. Cet important maillage permet de répondre très rapidement à toutes les demandes de secours.

La Moselle est défendue par plus de 5 000 sapeurs-pompiers. 80 % d'entre eux sont des volontaires.

La garantie de secours rapide de proximité repose sur l'engagement citoyen et sur le dévouement des sapeurs-pompiers volontaires, en complémentarité des professionnels.



**Vous avez plus de 16 ans,
Vous êtes sportif et en bonne santé,
Vous voulez participer à la vie citoyenne,
Vous habitez ou travaillez à moins de 5 minutes
d'un centre de secours,
Vous avez des disponibilités pour vous former et
participer à l'activité opérationnelle ...
REJOIGNEZ LES RANGS DES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES !**



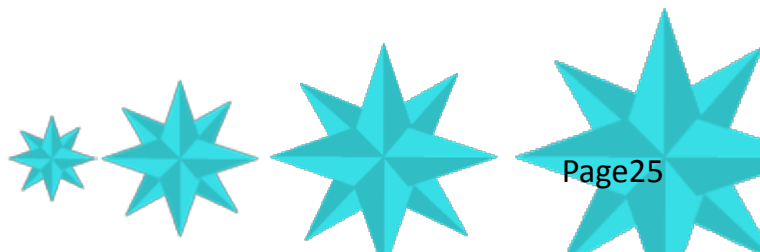
Bienvenue à MEHLINGER Barthelemy qui a rejoint nos rangs au 1er septembre 2015.

Je peux déjà vous communiquer les dates pour l'année à venir :

- Crémation du sapin de Noël Le samedi 9 janvier 2016,
- Vide grenier Le dimanche 12 juin 2016,
- Soirée Harengs Le samedi 15 octobre 2016.

L'ensemble des pompiers du centre se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le Président de l'amicale.



L'Association Sportive



L'équipe fanion a finalement terminé la saison 2014/2015 à la 6ème place de son groupe en 3ème division.

Pour cette nouvelle saison 2015/2016, le club a enregistré l'arrivée de quelques bonnes recrues.

Après 5 matchs, l'équipe première totalise 2 victoires, 2 défaites et 1 nul. Un bilan plutôt mitigé mais au fil des rencontres les joueurs commencent à trouver des automatismes.



D'autre part, l'équipe réserve a fini la saison dernière à la 8ème place de son groupe en 4ème division. Pour sa deuxième année d'existence, elle a effectué un très bon démarrage puisqu'après 5 journées de championnat, elle se classe 4ème de son groupe avec 4 victoires et 1 défaite. A noter également, que dans le cadre de la coupe des équipes réserves les joueurs se sont classés premiers de leur groupe.

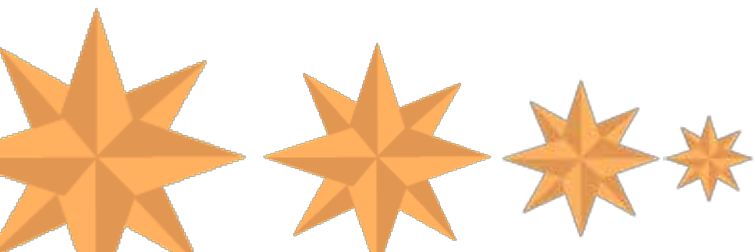
Belle performance !

La Section Jeunes se compose d'une dizaine d'enfants qui participent à des plateaux de football les samedis après-midi.

Depuis la reprise, les entraînements du mercredi sont assurés par Michel JULLIENNE qui n'est autre que le papa de notre entraîneur séniors Johann. Il est secondé par Nathan MENEGHEL.



En plus de son implication au sein de la Section Jeunes, Nathan a rejoint le corps arbitral du club, composé depuis de nombreuses années de Stéphane MARCEL et Fabien NUSS.



Jamais deux sans trois...
Pour sa troisième année
d'existence, notre section
ZUMBA, gérée par Aline
et Angélique, connaît
toujours le même succès.



Deux cours ont lieu le
mardi soir de 19h15 à
20h15 et de 20h30 à
21h30 à l'espace culturel
Porte de Moselle.



Manifestations 2015

Le 1er février : Marche pédestre avec soupe aux pois.





Le 18 avril : Soirée Dansante Couscous.



Le 27 juin : Feu de la Saint Jean – Goldorak
Sans doute l'une des plus belles réalisations !

Un grand merci à nos bâtisseurs :
Arsène, Franck, Martial, Raymond, Denis et Albert.

Et un grand bravo à Arsène pour sa capacité à trouver des idées de
bûcher aussi originales qui avec les années font la renommée du
club !

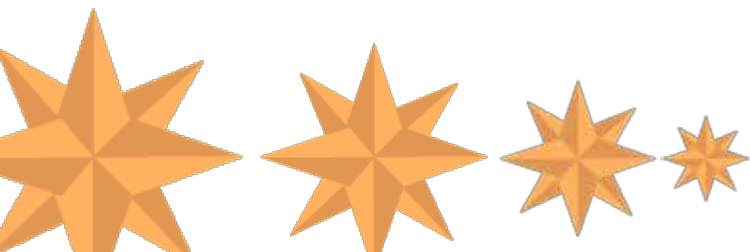
Principales dates à retenir pour l'année 2016 :

- Dimanche 7 février 2016 : Marche pédestre avec soupe aux pois
- Samedi 9 avril 2016 : Soirée Dansante Couscous
- Samedi 25 juin 2016 : Feu de la Saint-Jean

Un grand merci également à tous les bénévoles pour leur dévouement et leur engagement tout au long de l'année et en particulier à Germain GESCHWIND pour la tonte des terrains ainsi qu'à la Commune pour son soutien.

Pour conclure, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Le comité.



Votre chorale : à «chœurs» ouverts

Si je vous dis «hendel» ou «händel», les personnes maîtrisant ou comprenant encore notre dialecte, sauront que je parle de dispute voire de querelle... Notre chorale, pour divers motifs, n'échappe pas toujours à ces péripéties. Fort heureusement, le bon sens, des propos plus mesurés et l'écoute des uns et des autres permettent très rapidement de faire retomber le «soufflé» déplaisant de la discorde !!!

Aussi vais-je plutôt évoquer l'autre HAENDEL, le vrai, le grand, le sublime compositeur allemand, devenu britannique, du Messie dont nous avons eu le bonheur de chanter le Halleluyah lors des noces de diamant de Hélène et Eugène BRAUN.

Accompagnés par les choristes de Novo Genere, nous l'avions interprété avec grand cœur à défaut de toute la justesse requise !! On (ce fameux « on » toujours au courant de tout !) m'a laissé entendre que l'interprétation de ce chant a dû évoquer bien des souvenirs parmi les habitants de la localité.

Les choristes composant le chœur religieux que dirige toujours avec beaucoup d'enthousiasme, notre présidente Jacqueline, continuent à animer avec solennité toutes les messes dominicales.

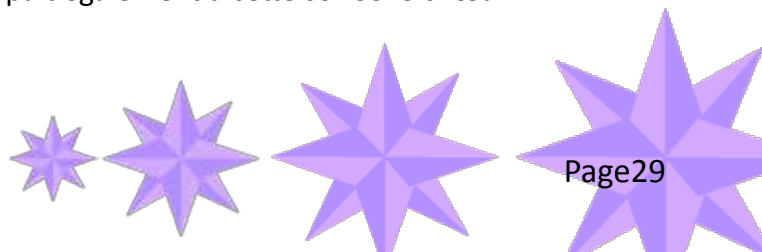
Ils ont aussi participé aux célébrations de mariage de Muriel et Ronan, le 06 juin à Bonne Fontaine, de Florence et Arnaud, le 22 août à Abreschviller, sans omettre, ni les participations aux messes cantonales des 13 juin à Trois-Maisons et 20 juin à Brouviller, ni l'animation désormais traditionnelle d'un office à la grotte Saint Vit, qui s'est déroulé le 14 juin dernier.

Enfin, mais ce fut déjà évoqué précédemment - les membres des deux chœurs ont pris grand plaisir à participer à la célébration des noces de diamant des époux Eugène et Hélène Braun le 25 avril en l'église de Danne et Quatre Vents. La solennité de cet événement fut rehaussé par la présence du chœur « Novo Genere » fondé par Jacky Locks. Notons d'ailleurs, que Jacqueline, dans sa grande bonté, a bien voulu laisser Jacky officier comme dirigeant durant tout l'office.

Les choristes du chœur « CHANTADANNE », dont les rangs ne cessent de s'étoffer pour certains pupitres, sont des amatrices(teurs) passionnés, issus de Danne ou venant d'autres horizons de l'arrondissement de Sarrebourg, de la proche Alsace, voire de plus loin encore... sans que, ni la longueur des trajets pour certains, ni les caprices de la météo, ni la fatigue après une journée bien remplie, ne les découragent ou les rebutent... Ils se retrouvent plusieurs fois par mois, de septembre à juin, les mardis soirs principalement, pour l'apprentissage polyphonique de chansons françaises, contemporaines le plus souvent sous la direction de Bernadette Scheffler.

La rentrée de septembre marque aussi le retour d'Aurore Leman. Ses obligations professionnelles devraient lui permettre d'animer au moins une répétition par mois.

Au cours de cette année 2015, Chantadanne a répondu favorablement à l'invitation de l'association Caritas pour un concert en l'église de Saverne le 22 mars. Participait également à cette soirée le chœur des enfants du Conservatoire de Saverne.





Chantadanne et la chorale «Sainte Cécile» de Phalsbourg ont organisé, avec un franc succès, les 21 et 22 mars à Phalsbourg, la 5ème édition de leur Week-End Chantant. Ces deux journées d'apprentissage, sous la direction de Jacky Locks, ont permis de rassembler plus de 300 personnes dans la salle Vauban. Si la plupart d'entre elles étaient déjà passionnées par le chant choral, cette édition a toutefois, séduit de nombreux novices, très enthousiastes après cette première expérience. Ce week-end chantant s'est achevé par l'aubade des choristes présents, suivie du spectacle musico-humoristique des « Interminables du Spectacle ». Ces deux chorales ont aussi organisé un concert le 31 mai en l'église de Phalsbourg au profit de la rénovation des fenêtres du presbytère paroissial.

Tout récemment, les 23, 24 et 25 octobre, 23 membres de la chorale ont participé, cette année encore, à l'aventure Lorraine de Chœur, rassemblant 2000 choristes pour trois concerts à Amnéville sous la houlette de Jacky Locks. Tous se sont préparés avec sérieux et enthousiasme, depuis le début de l'année à raison d'une répétition mensuelle pour chaque secteur géographique couvrant la Lorraine et l'Alsace.

Enfin, Chantadanne clôtura cette année 2015 par un concert à Henridorff le 29 novembre suite à l'invitation de l'Association des Amis de l'Orgue pour un début de soirée chantant avec nos amis de la chorale de Phalsbourg.

Par ailleurs, il a toujours été de tradition au sein des deux entités de la chorale Saint Etienne de se retrouver pour une journée récréative. Souvent organisée pendant la longue pause estivale, elle n'a pas eu lieu cette année.

En lieu et place, fut organisée une excursion le dimanche 24 mai qui a mené les choristes en Forêt Noire chez les voisins allemands. Cette journée fort conviviale a permis de découvrir les charmes de cette belle région un peu sœur jumelle des Vosges.



La visite de l'écomusée à Gutach avec ses anciennes fermes (16ème & 17ème siècles) et autres bâtiments ruraux superbement conservés ou reconstitués fut très enrichissante. Celle du musée de l'horlogerie à Furtwangen, très instructive elle aussi, a grandement intéressé les participants. Sur le chemin du retour, une courte halte au lac du Titisee ; haut lieu touristique de la Forêt Noire, a permis à tout le monde de se dégourdir les jambes, de permettre à ces dames de faire un peu de lèche-vitrine, voire de shopping avant le retour en car à l'hôtel restaurant de Bonne Fontaine où cette journée récréative s'acheva par un excellent dîner.

Petit mot de la « plume » pour finir ce tour d'horizon de cette année 2015.

Bien entendu, toute personne désirant intégrer les rangs de l'un ou/et l'autre chœur sera toujours la bienvenue. Il suffit de se joindre à nous lors d'une répétition et surtout de revenir à la suivante... Cependant, si je vois avec grand plaisir s'étoffer les rangs des Altos, des Sopranes et des Basses, je déplore toujours le peu d'enthousiasme des hommes à venir rejoindre le pupitre des Ténors. Certes, il n'est pas toujours aisé d'aller taquiner les notes les plus hautes...

Alors toi, lecteur, qui n'a pas osé répondre à notre appel des bulletins précédents, peut-être connais-tu un ami, un collègue qui pourrait se montrer intéressé par notre chorale.

Parle-lui de nous et invite-le à venir nous rejoindre... Tu pourras même l'accompagner et peut-être que toi aussi ...

Michel DREYS.

Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié est resté fidèle à ses traditions, en se réunissant les 2ème jeudis du mois, pour une journée conviviale avec repas et occupations diverses par la suite pour les participants.

Au début de l'année 2015, le Club comptait 56 membres. Au courant de l'année, suite à des ennuis de santé ou entrée en maison de retraite, le nombre de membres a chuté à 51.

Les manifestations ayant eu lieu au courant de l'année sont les suivantes :

- 8 janvier : Assemblée générale+repas mensuel + galette des rois.
- 12 février : Cochonaille à la Hoube
- 8 mars : jambon vigneron (108 repas servis)
- 12 mars : repas mensuel + anniversaires 1er trimestre (10 personnes)
- 9 avril : repas mensuel
- 7 mai : repas mensuel
- 11 juin : repas mensuel + anniversaires 2ème trimestre (20 personnes)
- juillet et août : pause estivale
- 10 septembre : repas mensuel + anniversaires 3ème trimestre (9 personnes)
- 8 octobre : repas mensuel
- 12 novembre : repas mensuel + anniversaires 4ème trimestre (11 personnes)
- 10 décembre : repas de Noël au restaurant « Notre Dame de Bonne-Fontaine ».



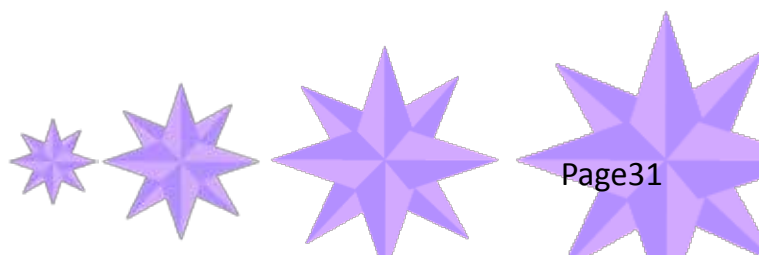
En moyenne 40 personnes participent à chaque repas. Jusqu'à fin 2014, les femmes recevaient en cadeau d'anniversaire, une plante fleurie.

Cette année nous avons décidé d'offrir une petite malle contenant des chocolats.

Les matinées au bowling et les après-midi «boule» sont toujours d'actualité.

Le président tient à remercier le Comité et les membres du Club se dévouant pour le bon fonctionnement des manifestations.

Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.



Sport Loisirs Club - SLC

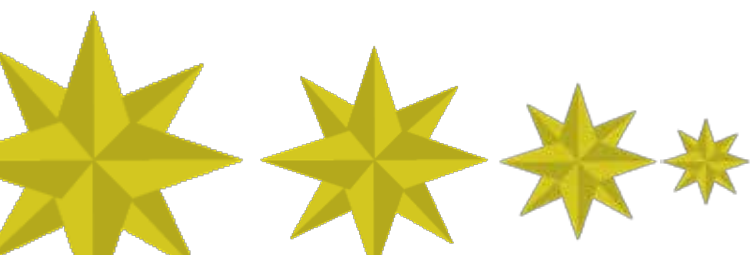
Ne vous imaginez pas que courir ou s'adonner au «jogging» est un sport individuel. Si vous avez un doute, n'hésitez pas, venez avec nous. Bien sur, ce n'est pas un sport collectif, il n'y a pas de balle, ronde ou ovale. Mais l'esprit qui règne au SLC est bigrement bien copié.

Lorsque nous organisons les courses des Lavois, c'est une équipe qui s'y met. Le Leader, notre président, veille au grain. Cette année encore le record des coureurs classés est battu. Rien que 351 coureurs ont passés la ligne d'arrivée dans des conditions optimales. L'expérience nous permet de gérer l'évènement sans appréhension. Nous savons compter aussi sur les nombreux bénévoles qui se présentent tous les ans fidèles aux postes. Nous les remercions bien sûr et comptons sur eux en 2016.

Lorsque nous nous entraînons le dimanche ou en semaine pour les «anciens» qui sont maintenant retraités, c'est en équipe que nous courons. Si les encouragements pour les retardataires ne suffisent plus, nous n'hésitons pas à utiliser des quolibets divers et variés pour atteindre l'objectif fixé.

Et lorsque nous partons sur les routes et chemins de France ou d'ailleurs, nous partons aussi en équipe. Covoiturage organisé au mieux, répartitions des tâches, organisation du voyage, choix des hébergements, etc.

Seul exception, la course. Lorsque le top départ est donné, cela devient un sport individuel. On se suit, on se frotte, on se surveille, on se dépasse. Et il y a encore eu en 2015 de nombreuses occasions. Langatte pour un 10 km, Dannelbourg, St Quirin, Niederwiller pour une course de nuit, Buhl pour les locales. Le Petit Ballon, St Nabord, La Broque, une autre course à la lampe frontale, puis Lampersloch, le Wintersberg et d'autres encore pour les régionales.



La saison avait commencé comme d'habitude par la montée du Donnersberg chez nos amis allemands et finira très certainement par la corrida d'Illkirch.

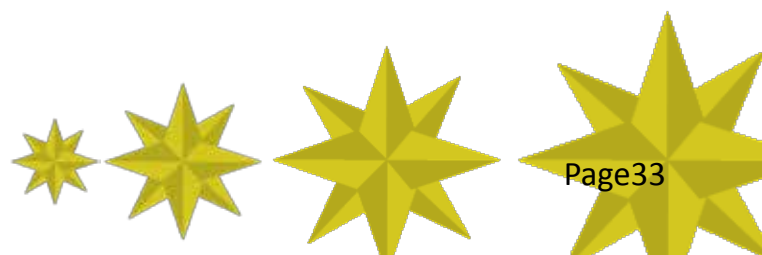
Deux sorties choisies étaient au programme en 2015 pour une partie des coureurs. La première fut celle du trail du Mont d'Or à Métabief pour un «petit» 17km mais avec un grand dénivelé. C'est Jean Luc Jacob qui se distingua en digne président du club. Mais ce fut une autre histoire pour la deuxième grande sortie.

C'était dans le village de Wissant pour le trail de la côte d'Opale. Cette sortie était aussi un rendez-vous gastronomique et culturel, et les sites locaux réputés étaient visités lors du périple. Pour la course il s'agissait d'un «31Km» sur des plages, sur des sentiers côtiers, sur des falaises, sur du bitume, dans la traversée de la slack. Une petite erreur de ravitaillement et la course était exacerbée et mettait réellement au ban l'esprit d'équipe. Ces résultats permettront des moqueries pendant de nombreuses sorties et nous nous en réjouissons.

Tout le club était présent pour notre Week-end annuel en Forêt Noire avec là, de nouveau, le fameux esprit d'équipe. Les contours de l'année 2016 se dessinent déjà mais les blessures ou empêchement physique de l'un ou de l'autre nous peinent tous un peu. Il faut dire que nous ne sommes plus des «perdreux de l'année». C'est peut-être par délicatesse que dorénavant les vétérans porteront le nom de «Master».

Nous remercions encore les épouses et époux pour leur patience tout au long de l'année, les bénévoles pour leur aide lors de nos courses et nous vous présentons à tous une douce et belle année 2016.

Jacky



Fête des Aînés

Il est de tradition depuis quelques années de fêter ses aînés. De ce fait, l'équipe municipale, une fois encore, n'a pas failli à son engagement et a ainsi convié les seniors, à partir de 65 ans, à se retrouver à l'Espace Culturel, afin de partager ensemble un moment convivial, dans une ambiance harmonieuse et chaleureuse.

Cependant, tous les aînés n'ont pas pu répondre «présents» et ce, pour diverses raisons, empêchement familial, maladie...

Les invités furent accueillis par le Maire et son équipe. Ensuite, les retrouvailles eurent lieu avant tout, autour d'une table festive, décorée avec goût par les Conseillers Municipaux.



Le Chef Arnaud avait mis tout son talent en œuvre pour réjouir les papilles. L'animation n'était pas en reste, puisque l'association «Touguezeur» s'est chargée de mettre l'ambiance nécessaire tout au long de la journée.

Parmi l'assistance, on nota également la présence de nos élus : tels que M. Alain MARTY, député et M. Patrick REICHHELD, Conseiller Départemental. Ce dernier profita de l'occasion pour faire un rapide tour d'horizon sur toutes les aides départementales.

M. le Maire a également fait honneur à nos doyens Mme SCHNEIDER Madeleine âgée de 93 ans et M. BRAUN Eugène âgé de 89 ans.

Fin d'après-midi, l'ensemble des convives se quitta, dans la bonne humeur et la joie, tout en se promettant de remettre cela l'an prochain.



Gymnastica

L'association GYMNASTICA a repris la saison 2015/2016 avec ses 3 différents cours, de Gym Douce, de Gym Forme et Pilates. Tous les cours sont animés par Carine, notre animatrice sportive.

Gym Forme : le lundi de 20h00 à 21h00 et le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle Vauban de Phalsbourg et le mercredi de 9h00 à 10h00 à la salle des Fêtes de Phalsbourg.

Gym douce : le lundi de 18h15 à 19h15 à l'Espace culturel de Danne et Quatre Vents et le vendredi de 17h45 à 18h45 à l'Ecole Primaire de Trois-Maisons.

Pilates : les mercredis et jeudis de 18h00 à 19h00 à l'Espace culturel de Danne et Quatre Vents.

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 12 juin 2015 au restaurant Notre Dame de Bonne-Fontaine qui nous réserve toujours un très bon accueil. Un nouveau membre a rejoint l'association en qualité d'assesseur à savoir Véronique SCHMIDT.

Du fait de la présence de jeunes filles à nos cours de gym, nous avons mis en place un tarif étudiant.

Nous proposons un éventail de 5 cours de gym par semaine de septembre à juin.

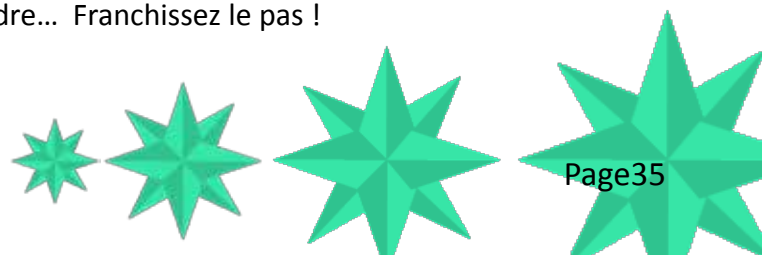
Les cours de Pilates sont dissociés en 2 groupes, les mercredis et jeudis soirs et sont répartis à raison de 10 séances par trimestre (hors congés scolaires).

Nous adhérons depuis cette rentrée à la fédération : MRDBVA (Mouvement régional de défense du bénévolat et de la vie associative).

L'association a fait un don de 500.00 € au CCAS pour l'épicerie solidaire de Phalsbourg et elle a participé à l'élan de générosité en faveur de Mme WARY. Bravo encore au football club pour sa réactivité et merci à Caroline et Sandrine pour leur implication au nom de GYMNASTICA.

Alors si cela vous tente, n'hésitez pas, venez nous rejoindre... Franchissez le pas !

Le comité.



Touguézeur: des projets, toujours des projets...

Avant de se pencher sur l'année passée pour vous raconter ce que nous avons vécu et partagé avec les jeunes et leur famille, faisons un plongeon dans l'année à venir...



Jeux de société : Tous les mardis, de 15h30 à 16h30, l'association propose de réunir les enfants de l'école primaire autour de jeux de société ; l'activité se déroule à l'école. Rita et Odile organisent la séance et sont aidés de bénévoles...

APPEL à tous les adultes qui souhaitent partager ce moment avec les enfants, car il nous manque parfois du monde.... vous pouvez vous engager sur 2 séances dans l'année ou plus si vous devenez addict! N'hésitez pas à nous contacter !

Troupe de jonglage et de spectacles : La troupe grandit, grandit et envahit les pelouses de la place de la mairie tous les samedis de 14h à 20h pour ses répétitions. Projets envisagés : des spectacles avec plateau libre, dont la moitié de la somme est reversée aux resto du cœur de Sarrebourg.

... et certainement une nouvelle comédie musicale...

... et *Together* avec les arboriculteurs : une ballade « cueillette des champignons » en octobre 2016, et surtout, l'après-midi contes et la vente de couronnes de Noël originales, lors de leur fête annuelle, fin novembre.

... et *Together* avec les pompiers : spectacle de torches pour la crémation des sapins.

... et *Together* avec la commune : spectacle lors de la fête des Aînés.

... et *Together* avec les coureurs : percussions et PomPoms girls (Attention aux oreilles, ils seront 20 à motiver les athlètes !).

... et *Together* avec le Foot : Spectacle de torches et double corde à feu au feu à la St Jean.

Au printemps, **une chasse au trésor en famille** réjouira les enfants, ados et parents !

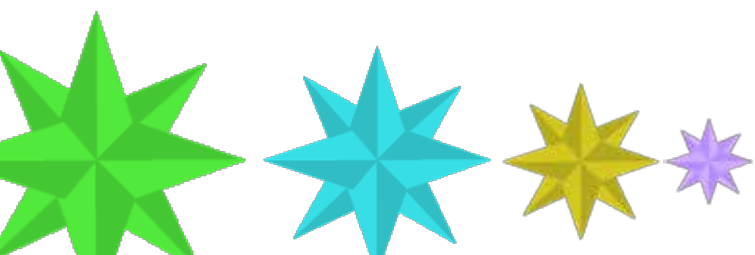
Le 7 mai, **Dîner-Spectacle** : nous vous invitons à admirer nos artistes en mangeant flamm's et pizzas, suivi d'un karaoké.

En été, des **séances de bricolage** seront programmées et peut être, s'il nous reste de l'énergie, un grand jeu d'extérieur.

Le 31 octobre, illumination du village pour **Halloween**, avec le double de photophores sur vos murs et boîtes aux lettres (400) ; débarrassez vous de vos bocaux en verre chez nous !

En décembre, le **calendrier de l'avent** ouvrira ses fenêtres, une à une dans les jardins des habitants qui le souhaitent. Qu'ils s'inscrivent au projet juste après avoir lu cet article ! Qui joue le jeu ?

En hiver, nous nous blottirons autour des **contes de Noël** et un peu plus tard autour des beignets de **Carnaval** à la salle des fêtes après avoir animé les rues du village par une cavalcade toujours plus bruyante et colorée.



Et qu'a-t'on fait depuis un an ?

Halloween (31 octobre) : Damnés, les pauvres enfants du village qui ont croisé aux quatre coins et vents du patelin 11 adultes et adolescents « terrifiants » qui leur ont joué de belles farces. Les enfants ont adoré! Les adultes et ados se sont bien amusés. Le tout s'est terminé comme chaque année autour d'une délicieuse soupe de potiron sur la place de la mairie, décorée et illuminée de photophores oranges... Un peu de bon goût, enfin!!

Contes de Noël (30 novembre) : Dans un recoin de salle des fêtes, entourées de voilages rouges et d'une myriade de petites lumières de Noël, Anne-Sophie et Julie ont transporté les enfants dans l'univers des contes. C'était beau, c'était doux comme dans un rêve.

Crémation des sapins : Premier spectacle de torches et corde à feu de la troupe.... Merci au pompiers d'avoir accepté de découvrir cette activité et de ne pas avoir éteint nos torches!

Carnaval 2015 (21 février) : Les habitants à leurs fenêtres ont vu défiler de bien étranges personnages : une horloge lorraine qui se déplaçait à petits pas rapides, accompagnée d'un chef cuisinier, suivi par un bouquet de fleurs haut comme trois pommes, entourée de princesses de toutes les couleurs, papottant avec une charmante chinoise aux côtés de deux jolies jumelles précédées d'une danseuse de cabaret ornée de son dos de plumes et d'une écuyère Sans son cheval ! Cette cavalcade a été bien protégée de tous les dangers pouvant survenir par Robin des bois, un chevalier, un policier, des cow-boy, Wonder Woman, Fifi brindacier, (Pipilangstrumpf pour les autochtones), des Ninja, un guerrier africain, un dragon, un samouraï, un super héros, Spiderman et bien sûr Zorro ! Mais ils n'ont pas sauvé le pauvre Edgard, qui a fini en cendres ! Reste quelques risques pour tout ce petit monde : l'effrayant diable rouge, la sinistre momie et l'épouvantable sorcière à tête verte...

Mais presque personne n'a vu Minnie, la petite souris toute intimidée, qui a cherché à rester caché

tout l'après midi...

Moi, je l'ai surprise à grignoter un bon beignet...

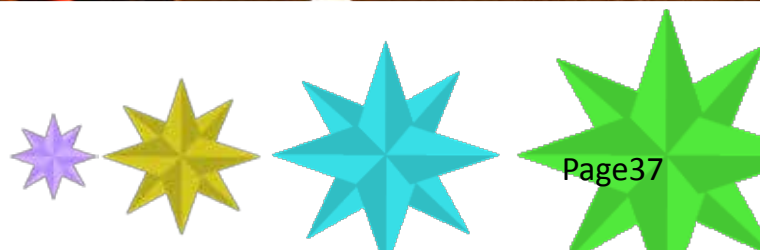
Song party (28 mars) : tout en dégustant une pizza ou une flamm', nous avons chanté les refrains des chansons populaires les plus connues.... De 1900 à 2014 !

Repas des Aînés (15 mars) : la troupe de spectacle a présenté 7 numéros lors du repas : Accueillis par les demoiselles en dos de plumes, les spectateurs ont ensuite applaudi Marie Poppins sur ses échasses et les ramoneurs acrobates, la chorale de grenouilles, le cochon qui rit version grandeur nature, les serveuses en roller, les doudous africaines, Sister Act.

Courses de lavoirs (30 mai) : c'est dans la montée la plus douloureuse pour les coureurs que les percussionnistes se sont installés.... Leur enthousiasme a redonné du punch aux sportifs découragés !

Feu de la St Jean (27 juin) : Deuxième spectacle de torches et cordes à feu.... Merci au foot de nous avoir prêté leur public ! Et quel public ! C'était Génial !

Nancy Wary.



Association des Donneurs de Sang Bénévoles



Comme tous les ans la section des DSB a effectué sa sortie annuelle, une nouvelle fois du côté de nos voisins Allemands, en Forêt noire. Cette année le groupe a décidé de prendre de la hauteur en se donnant rendez-vous près du Schutterthal, dans le Bade Wurtemberg.

Tout d'abord une petite marche d'une dizaine de kilomètres entre forêt et prairie pour les plus motivés.

Aux joies simples de la marche à pied s'ajoute la découverte de magnifiques paysages avec de magnifiques points de vues.

Après l'effort, le réconfort ! L'heure de l'apéritif bien mérité a sonné. Le bus nous a ensuite déposé à la ferme auberge du « Reminihof » où nous avons dégusté un excellent repas « si les plats ne descendent pas les escaliers tous seuls ». Vers 17h nous retournons dans notre beau pays pour retrouver chacun notre domicile. Nous avons comme d'habitude passé une agréable journée et nous espérons vous retrouver tous l'année prochaine !

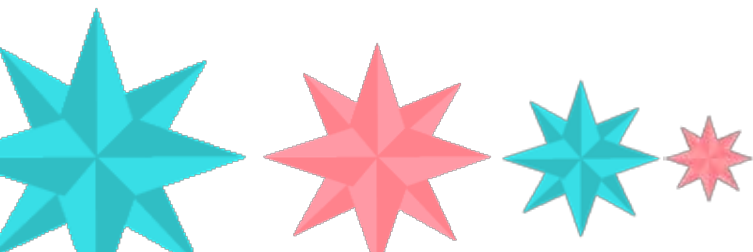


Le 21 avril 2015, j'ai eu l'honneur d'être élevé au grade d'officier du mérite du sang pour service rendu depuis plus de 30 ans à la cause du don du sang.

Notre deuxième collecte de sang après l'interruption à la demande de l'E.F.S a permis de récolter 72 poches de sang, c'est un nouveau record. Il faut remonter au 09/04/1990 pour retrouver un aussi grand nombre de dons (74 poches).

L'ensemble du comité souhaite tout particulièrement remercier toutes les personnes qui ont participé à cette collecte. Nous vous remercions également au nom de tous les malades et nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines collectes le 23 juin 2016 et le 20 octobre 2016.

Sébastien JACOB,
Président.



Comment se passe un don de sang ?

Où que vous doniez, les différentes étapes pour donner votre sang sont identiques. De votre arrivée à votre départ, cela prendra environ 45 minutes.



1^{ère} étape :

l'inscription administrative

Un(e) secrétaire enregistre votre dossier. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité. On vous remettra ensuite un questionnaire médical que vous remplirez afin de préparer votre entretien avec le médecin.



2^e étape :

l'entretien médical

Avant chaque don, vous rencontrez un médecin qui réalise un entretien confidentiel. Au cours de cet entretien, en fonction des réponses que vous lui apportez, le médecin vérifie votre aptitude au don (un ajournement temporaire ou définitif peut en découler).

La décision du médecin a uniquement pour but de protéger votre santé et celle du receveur. Aussi, il est très important d'être sincère et précis lors de cet entretien.

Le test de l'hémoglobine

Pour donner son sang, il faut avoir un taux d'hémoglobine :

- supérieur à 12 g/dl si vous êtes une femme
- supérieur à 13 g/dl si vous êtes un homme



Mesurer ce taux permet de s'assurer que vous ne serez pas affaibli par le don.

Il est réalisé juste avant votre don par le prélèvement d'une goutte de sang au bout d'un doigt. Si votre taux d'hémoglobine n'est pas suffisant, le médecin vous invitera à arrêter vos dons pendant une période de 6 mois pour vous



permettre de traiter la chute de votre hémoglobine (de la même façon le médecin vérifiera votre tension artérielle).

3^e étape :

le prélèvement

Vous êtes installé(e) sur un lit de prélèvement. Votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) de l'EFS. Le volume sanguin prélevé en fonction de votre poids est compris entre 430 et 480 ml. Le prélèvement dure environ 10 minutes.

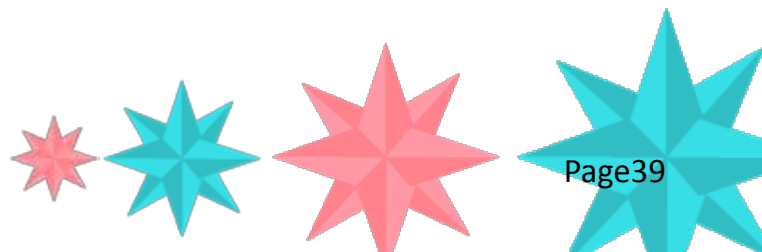
4^e étape :

le repos et la collation

Après un don de sang, il est important de bien s'hydrater afin de reconstituer le volume sanguin et de se reposer pendant quelques instants ; une collation vous est donc offerte. Profitez de ce moment convivial pour vous hydrater et vous détendre.

NB : Pour le don de plasma et de plaquettes, les étapes sont exactement les mêmes. Seule la durée du prélèvement varie : don de plasma 1h, don de plaquettes 1h30.

Pour savoir où et quand donner votre sang, rendez-vous sur www.dondusang.net rubrique Où donner ?



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROGRAMME HABITER MIEUX

Sous convention avec l'ANAH et en partenariat avec l'Association CAMEL, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, en lien avec le programme « Habiter Mieux », met en place un dispositif d'aides et de conseils gratuits pour accompagner les habitants dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs pour la conception et la réalisation de travaux :

- d'amélioration énergétique ;
- d'autonomie et de maintien à domicile ;
- de réhabilitation de logements dégradés ou insalubres.



IMPORTANT : ne pas débiter les travaux avant autorisation

CONTACT : Association CAMEL - Nicolas RONDEL
Tel. : 06 50 33 44 19 - nicolas.rondel@camel.coop

ESPACE INFOS ENERGIE

Conseils aux particuliers qui souhaitent faire des travaux liés à l'énergie (performance énergétique, économies d'énergie, énergies renouvelables, certificats et labels, bilan thermique simplifié, etc).

Permanences à la Salle des Fêtes de Phalsbourg - Sur rendez-vous : Antoine Kirvelle au 03 87 86 46 62

MEDIATHEQUES INTERCOMMUNALES

Les médiathèques intercommunales d'Arzwiller et de Phalsbourg, avec les bibliothèques de Dabo, Haselbourg, Lutzelbourg, les Points Relais Lecture (Henridorff et Vesheim,) offrent un réseau de lecture publique ouvert à tous les habitants !

Gratuite, 1 inscription permet de fréquenter les différents lieux de lecture, d'accéder aux 40 000 références proposées et aux actions culturelles programmées.

Renseignements :

Médiathèque Intercommunale de Phalsbourg

Tél. : 03 87 24 63 69 - mediatheque.phalsbourg@orange.fr

Médiathèque Intercommunale d'Arzwiller

Tél. : 03 87 07 96 16 - mediatheque@paysdephalsbourg.fr

Bibliothèque de Dabo

Tél. 03 87 07 46 03 - bibliotheque.dabo@gmail.com



Bibliothèque de Haselbourg

Tel. 03 87 03 22 53 - biblio.has@orange.fr

Bibliothèque de Lutzelbourg

Tel. 03 87 03 88 18 - bibliothequelutzelbourg@orange.fr

Site : <http://mediatheque-paysphalsbourg.myftp.org>

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Ouverte à tous cette école propose des cours pour débutants ou confirmés.



Disciplines enseignées :

Dès 5 ans : "Jardin Musical"

Les vents : Clarinette - Flûte traversière - Flûte à bec - Saxophone - Trombone - Trompette

Les cordes : Guitare - Violon

Les claviers : Piano

La batterie : Jazz, Rock, musiques actuelles et technique

Les percussions : Djembé - Congas - Cajon

La voix : Chant, cours individuels pour adultes et adolescents

Formation musicale (apprentissage du solfège)

Renseignements :

Estelle GROSSE, Directrice, au 06 08 36 42 55

phalsbourgcecoledemusique@orange.fr

DU PAYS DE PHALSBOURG

VALLEE DES ECLUSIERS & PLAN INCLINE



La Vallée des Éclusiers

Un site à découvrir à deux pas du Plan Incliné



La Vallée des Eclusiers,
à parcourir toute l'année, en famille, à pied ou à vélo. (parking aménagé entre l'Ecluse 2 et 3)

Le Plan Incliné
un site unique en Europe à découvrir ou redécouvrir ! Fermé en hiver, ouvert à compter du 10 avril 2016.

Renseignements :
03 87 25 30 69
(du lundi au vend de 8h à 12h)

Le Plan Incliné de Saint-Louis Arzwiller

Un ascenseur à bateaux unique en Europe !



Gîte l'Ecluse n°4

Maison éclusière du 19ème entièrement restaurée, propriété de la Communauté de Communes, ce gîte tout confort est labellisé Gîte de Pêche. C'est l'Office de Tourisme de Dabo qui en assure la commercialisation.

Surface habitable : 80 m²

Capacité : 5 personnes (possibilité 7 pers)

Nombre de pièces : 4

Renseignements, réservations :
03 87 07 47 51 - info@ot-dabo.fr



BANQUE DE MATERIEL

De nombreux équipements peuvent être réservés. Pensez à formuler votre réservation par écrit.

Contact : 03 87 24 40 40 - bqm@paysdephalsbourg.fr

TARIFS :

à compter du 1er janvier 2016

| | |
|--|------|
| Tentes de réception associations, communes, écoles, de la communauté de communes : | 50 € |
| Tentes de réception autres com com : | 70 € |
| Tentes de réception extérieurs com com : | 90 € |
| Groupe électrogène : 20 € - Sono : | 50 € |

PORTAGE DE REPAS

Régulièrement ou ponctuellement des repas froids, adaptés à chacun peuvent être livrés à domicile.

3 régimes spéciaux disponibles :

diabétique, sans sel et diabétique sans sel.

Pour passer commande : 03 87 24 40 40 avant 10h.

TARIFS :

| | | |
|-------------------------------------|---------|------------------------------------|
| Repas standard : 7,30 € | - | Repas avec régime spécial : 7,40 € |
| Repas midi et soir standard : | 12,04 € | |
| Repas midi et soir régime spécial : | 12,85 € | |



MAISON DE L'EMPLOI

Nathalie Leloup, Conseillère à l'Emploi et Animatrice
Cyber-base, tient ses permanences :

les jeudis de 14h à 17h
à la Communauté de Communes.

Sur rendez-vous :

Nathalie Leloup, ligne directe : 06 51 00 79 82
Maison de l'Emploi, standard : 03 87 07 05 20
C. C. du Pays de Phalsbourg : 03 87 24 40 40

Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg
18, rue de Sarrebourg - 57370 MITTELBRONN
Tél. 03 87 20 40 40 - Fax 03 87 24 40 52
Site internet : www.paysdephalsbourg.fr
E-mail : contact@paysdephalsbourg.fr

Ouverture :

du lundi au jeudi : 8h30 - 12h & 14h - 17h ;
le vendredi : 8h30 - 12h

AGENDA 2016

2016 Janvier

09 : Amicale des Sapeurs Pompiers , Brûle Sapins , Place de la mairie.

14 : Club de l'Amitié , Assemblée Générale , Espace Culturel.

15 : Vœux du Maire , Espace Culturel.

2016 Février

07 : Association Sportive , Randonnée pédestre , Espace Culturel.

11 : Club de l'Amitié , Sortie cochonnailles , La Hoube.

20 : Touguezeur , Carnaval , Espace Culturel.

2016 Mars

10 : Club de l'Amitié , Rencontre Mensuelle + Anniversaire, Espace Culturel.

13 : Club de l'Amitié , Jambon vigneron , Espace Culturel.

20 : Commune , Repas des Aînés , Espace Culturel.

2016 Avril

09 : Association Sportive , Soirée Couscous , Espace Culturel.

14 : Club de l'Amitié , Rencontre Mensuelle , Espace Culturel.

2016 Mai

07 : Touguezeur , Karaoké , Espace Culturel.

12 : Club de l'Amitié , Rencontre Mensuelle , Espace Culturel.

28 : Sports Loisirs Club , Course pédestre des lavoirs , Espace Culturel.

2016 Juin

09 : Club de l'Amitié , Rencontre Mensuelle + Anniversaires , Espace Culturel.

12 : Amicale des Sapeurs Pompiers , Vide grenier , Place de la mairie.

17 : Écoles , Fête de l'École , Espace Culturel.

19 : Donneurs de Sang , Randonnée pédestre.

23 : Donneurs de Sang , Don du Sang , Espace Culturel.

25 : Association Sportive , Feu de la St Jean , Espace Culturel.

AGENDA 2016

2016 Juillet / Aout

2016 Septembre

08 : Club de l'Amitié , Rencontre Mensuelle + Anniversaires , Espace Culturel.

18 : Association des Arboriculteurs , Marche + Repas , Espace Culturel.

2016 Octobre

13 : Club de l'Amitié , Rencontre Mensuelle , Espace Culturel.

15 : Amicale des Sapeurs Pompiers , Soirée harengs , Espace Culturel.

20 : Donneurs de Sang , Don du Sang , Espace Culturel.

21 : Association des Arboriculteurs , Assemblée Générale , Espace Culturel.

22 : Donneurs de Sang , Soirée Paella , Espace Culturel.

2016 Novembre

10 : Club de l'Amitié , Rencontre Mensuelle + Anniversaires , Espace Culturel.

11 : Commune , Commémoration de l'Armistice 1918 , Monument aux morts.

25 : Association des Arboriculteurs , Assemblée Générale de la Fédération des Arboriculteurs de Sarrebourg , Espace Culturel.

27 : Association des Arboriculteurs , Bouquet de Noël , Espace Culturel.

2016 Décembre

08 : Club de l'Amitié , Repas de Noël.

16 : Écoles , Fête de Noël , Espace Culturel.

Renseignements pratiques

Mairie

1, place de la Mairie – 57370 DANNE ET QUATRE VENTS

Tél : 03 87 24 10 37 - Fax : 09 70 60 44 31

mairie.danne-4-vents.57@orange.fr

site internet : www.danneetquatrevents.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 11h00 et de 17h00 à 19h00

Mardi, mercredi de 9h00 à 11h00

Vendredi de 9h00 à 11h00 et de 13h00 à 14h30

Liste des Associations

| Association | Activités | Président | Téléphone |
|---|---|---------------------|----------------|
| Chorale St-Etienne | Chorale | Jacqueline BRAUN | 03 87 24 33 89 |
| Association Sportive | Football | Vincent GESCHWIND | 03 87 24 48 13 |
| | Zumba | Angélique GESCHWIND | 03 87 24 48 13 |
| Association des Donneurs de Sang | Don du sang | Sébastien JACOB | 03 88 91 22 91 |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers | Activités récréatives | Philippe BREGLER | 03 87 24 69 84 |
| Société d'Arboriculture | Arboriculture | Michel JULLIENNE | 03 87 24 48 15 |
| Sports Loisirs Club | Cross | Jean-Luc JACOB | 03 87 24 12 21 |
| Comité de Gestion de l'Espace Culturel "Porte de Moselle" | Gestion de l'Espace Culturel | Jean-Pierre PATTE | 03 87 08 66 17 |
| Schleifhewel Theater | Représentations théâtrales | Sébastien JACOB | 03 88 91 22 91 |
| Club de l'Amitié | Rencontres entre les habitants et détente | Jean-Pierre PATTE | 03 87 08 66 17 |
| Touguezeur | Animations pour enfants et adolescents | Nancy WARY | 06 11 60 18 48 |

Location Espace Culturel

03 87 08 66 17 – 06 82 22 82 65

Ordures ménagères

Pôle déchets Sarrebourg 0800 807 018

Tri sélectif

Mairie Danne et Quatre Vents 03 87 24 10 37 (aux heures d'ouverture)

